

ATTESTATION D'EMPLOYEUR DESTINÉE À Pôle emploi

A remplir par l'employeur et à délivrer au salarié avec son dernier bulletin de paie (Art. R. 1234-9 du C. du T.).

Unédic

Attestation éditée automatiquement par POLE EMPLOI le 18/02/2022 08:58 N° d'ordre 1712672962

Logiciel utilisé : AE WEB RG

1. l'employeur

COMMUNE D AUSSAC

16560 AUSSAC VADALLE

Téléphone : 0545206160

Statut juridique :

N° SIRET : 21160024200013

Code APE/NAF : 8411Z

N° d'affiliation et nom de l'organisme ayant recouvré les cotisations d'assurance chômage (URSSAF, CMSA, ...):

N° 15557

Nom

Nombre total de salariés dans l'entreprise au 31.12 écoulé :



ne rien inscrire dans ce cadre

EMPLOYEURS DU SECTEUR PUBLIC (Art. L. 5424-1 du C. du T.).

Employeur en auto assurance

Employeur ayant conclu une convention de gestion

N° de la convention de gestion

Code d'affectation

N° interne employeur public

Employeur ayant adhéré à titre révocable

Date d'adhésion : 01 01 1999

Employeur ayant adhéré à titre irrévocabile

Statut du salarié : stagiaire titulaire non titulaire

Adhésion au régime particulier pour les apprentis du secteur public

2. le salarié

Mme M

Nom de famille (nom de naissance) : PRIERE

Nom d'usage (nom d'épouse, etc.) :

Prénom (s) : Brigitte

Adresse : 16 route du vieux puits

Code postal : 16230 Commune : ST CIERS SUR BONNIEURE

NIR (n° de Sécurité sociale) : 2881216341022

Date de naissance : 04 12 1988 Lieu de naissance : Saint-Michel

Ressortissant français* Ressortissant UE* Ressortissant EEE* Ressortissant Suisse* Ressortissant hors UE et EEE*

Niveau de qualification* : Employé administratif d'entreprise, de commerce, agent de service 06 Statut cadre ou assimilé : oui non
*voir notice

3. régimes de retraite complémentaire du salarié

Cochez la ou les cases concernées

Régime AGIRC-ARRCO

CRPN

Autres (précisez) :

IRCANTEC

CNBF

• En cas d'affiliation à un régime spécial de sécurité sociale, indiquez la caisse (maladie ou vieillesse) :

Régime général

• Le salarié relève-t-il du régime local d'Alsace Moselle ? oui non

Les données à caractère personnel collectées dans ce formulaire sont destinées à l'étude des droits des salariés à l'allocation d'aide au retour à l'emploi. Elles sont mises à disposition dans le dossier dématérialisé concernant le salarié, dénommé DUDE. Elles sont communiquées à d'autres organismes de protection sociale ou concourant à son reclassement. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent auprès de Pôle Emploi. Le droit d'opposition ne s'applique pas à la collecte de ces données.

4. *emploi*

4. emploi (suite)

- Catégorie d'emploi particulier : travailleur à domicile employé de maison assistante maternelle
 autre :
(précisez)
- Statut particulier : gérant administrateur/PDG/DG Mbre/Pdt du Directoire
 Mbre du Cons. de surveillance Pdt d'une association Mbre d'un GIE Associé/actionnaire
 autre :
(précisez)
- Horaire de travail : (en heures)
- salarié au forfait oui non — Précisez : convention de forfait en heures convention de forfait en jours

hebdomadaire	mensuel	annuel
_____	ou 151.67	ou _____
_____	ou 108.34	ou _____

- dans l'entreprise suite à un accord, une convention collective : _____
- du salarié : _____
- motif en cas de différence : travail à temps partiel
 autre motif :
(précisez)

5. motif de la rupture du contrat de travail

- 11 licenciement suite à redressement ou liquidation judiciaire
- 12 licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement
- 14 licenciement pour motif économique
- 15 licenciement pour fin de chantier ou d'opération
- 20 licenciement pour autre motif :
(précisez)
- 25 autre rupture pour raison économique (Art. L. 1233-3 dernier alinéa du C. du T.)
- 31 fin de contrat à durée déterminée
- 32 fin de mission d'intérim
- 81 fin de contrat d'apprentissage
- 33 rupture anticipée d'un CDD ou d'un contrat de mission en cas d'inaptitude physique constatée par le médecin du travail
- 95 rupture anticipée du CDD pour faute grave
- 82 résiliation judiciaire du contrat
- 83 rupture pour force majeure ou fait du prince
- 84 rupture d'un commun accord d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage
- 34 fin de période d'essai à l'initiative de l'employeur
- 35 fin de période d'essai à l'initiative du salarié
- 36 rupture anticipée d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage à l'initiative de l'employeur
- 37 rupture anticipée d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage à l'initiative du salarié
- 38 mise à la retraite par l'employeur
- 39 départ à la retraite à l'initiative du salarié
- 59 démission
- 43 rupture conventionnelle
- 110 rupture conventionnelle collective
- 111 rupture amiable dans le cadre d'un congé de mobilité
- 115 licenciement du collaborateur parlementaire (Art. 18 et 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017)
- 116 rupture conventionnelle (fonction publique)
- 117 démission avec versement d'une indemnité de départ volontaire
- 60 autre motif :
(précisez)

2881216341022 PRIEUR Brigitte

6.1 salaires des 36 mois civils complets précédent le dernier jour travaillé et payé

Portez dans ces cadres les salaires correspondant aux 36 mois civils précédant le dernier jour travaillé et payé. (Ex : dernier jour travaillé et payé : le 25/01/2020, indiquez les salaires du 01/01/2017 au 31/12/2019)

Dernier jour travaillé payé : **04022022**

2881216341022 PRIEURE Brigitte

6.1 salaires des 36 mois civils complets précédent le dernier jour travaillé et payé (suite)

Portez dans ces cadres les salaires correspondant aux 36 mois civils précédant le dernier jour travaillé et payé. (Ex : dernier jour travaillé et payé : le 25/01/2020, indiquez les salaires du 01/01/2017 au 31/12/2019)

6.2 primes et indemnités de périodicité différente des salaires, non mentionnées dans le cadre 6.1

ATTENTION : les indemnités de départ ou compensatrices de congés payés doivent figurer dans la rubrique 6.3.

Primes ou indemnités à périodicité liées à l'activité du salarié

Primes ou indemnités exceptionnelles liées à l'activité du salarié

Nature des primes ou indemnités (prime de transfert, prime de bilan...).	Date de paiement	Montant soumis aux contributions d'assurance chômage
Prime non liée à l'activité	28/02/2022	162.81

**POUR S'INSCRIRE OU SE RÉINSCRIRE COMME DEMANDEUR D'EMPLOI,
LE SALARIÉ EFFECTUE SA DEMANDE D'INSCRIPTION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

www.pole-emploi.fr - candidat - m'inscrire / me réinscrire.

6.3 sommes versées à l'occasion de la rupture (solde de tout compte)

salaire (versé après le dernier mois civil mentionné au cadre 6.1)

Période du 1	Date de paiement 2	Temps de travail payé (précisez en heures ou en jours) 3	Nb de jours ou d'heures n'ayant pas été intégralement payés Utilisez la même unité de mesure que dans la colonne 3 4	Salaire mensuel brut soumis à contributions d'assurance chômage 5
15/01/2022	04/02/2022	28/02/2022 95.92 heure(s)		1018.6

indemnité compensatrice de congés payés

Montant : EUR

L'indemnité est-elle due par une caisse professionnelle ? oui non

Si oui, précisez laquelle : et précisez le nombre de jours ouvrables

total des sommes ou indemnités légales, conventionnelles

ou transactionnelles inhérentes à la rupture

• Montant correspondant aux indemnités légales (voir notice) : EUR

dont indemnités :

- légale de licenciement EUR
(Art. L. 1234-9 du C. du T.)
- minimale de rupture conventionnelle EUR
(Art. L. 1237-13 du C. du T.)
Montant correspondant à celui de l'indemnité légale de licenciement
- de fin de contrat à durée déterminée EUR
- de fin de mission EUR
- de départ à la retraite EUR
- spéciale de licenciement EUR
(Art. L. 1235-15 du C. du T.)
- due aux journalistes EUR
- légale de clientèle EUR
- légale due au personnel
navigant de l'aviation civile EUR
- versée à l'apprenti en application de
l'article L. 6225-5 al.2 du C. du T. EUR
- due en raison d'un sinistre EUR
- compensatrice de compte
épargne temps (CET) EUR
- autres indemnités légales EUR

• Montant correspondant aux indemnités conventionnelles (convention collective) : EUR

• Montant correspondant aux indemnités transactionnelles (transaction) : EUR

Une transaction est-elle en cours ? oui* non

*Si d'autres sommes sont versées après l'établissement de cette attestation, vous devez les déclarer à Pôle emploi.

7. avance du régime de garantie des salaires

En cas de redressement ou de liquidation judiciaire, une avance de l'AGS :

a-t-elle été perçue ? oui Pour quelles créances :

non Motif :

est-elle à percevoir ? oui Pour quelles créances :

non Motif :

8. authentication par l'employeur

Je soussigné(e), (nom) : LIOT (prénom) : Gérard

agissant en qualité de :

- chef d'entreprise directeur comptable mandataire liquidateur
 gérant chef du personnel administrateur judiciaire autre Maire
(précisez)

certifie que les renseignements indiqués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travail qui est, je le rappelle, le suivant : Rupture anticipée d'un CDD, d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de mission à l'initiative du salarié

En cas de rupture conventionnelle, atteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la Direccete ou, le cas échéant, de refus de l'inspection du travail.

À Aussac-Vadalle le 18/02/2022

Cachet de l'entreprise

Signature

Personne à joindre concernant cette attestation :
CROIZARD Céline

Téléphone : 05 45 20 6